

Val d'Arc, le 05 janvier 2021

### ASTREINTES EAU POTABLE durant les WEEK-ENDS et les JOURS FERIES

Madame, Monsieur,

Les agents du SIAEP Porte de Maurienne assurent une astreinte eau potable durant le week-end et les jours fériés, pour répondre aux problèmes techniques nécessitant une INTERVENTION d'URGENCE (coupure d'eau, eau colorée, inondation, etc. ...). L'agent d'astreinte interviendra à la demande du référent eau potable dans votre commune (délégué communal au Comité Syndical du SIAEP).

**En cas d'urgence, vous devez donc contacter l'un de vos délégués communaux, qui fera le relais auprès de l'agent d'astreinte.** Les référents pour votre commune sont :

M. BRUNIER Thierry

M. MOCELLIN Jean Louis 0689 955233 . 0479795956

Ce dispositif est valable **uniquement durant le week-end et les jours fériés.**

Pour toute urgence en semaine, nous vous remercions de contacter le secrétariat du SIAEP au 04.79.65.28.26 ou par mail : [siaepportedemaurienne@yahoo.fr](mailto:siaepportedemaurienne@yahoo.fr)

Cordialement,

Pour le SIAEP Porte de Maurienne,  
José RICO PEREZ,  
Président,

